

Décision Générale colonial

Décision n° n°43 , Mutations,

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 18 juillet 1929
Numéro JO n° 392 du 31/07/1929	Date du numéro 31 juillet 1929

TEXTE INTÉGRAL

la décision du 26 avril 1929, chargeant M. Belvind des fonctions de receveur de l'enregistrement et des domaines, de conservateur de la propriété foncière et de curateur aux successions et biens vacants, est et demeure rapportés M. Mattéi (Don-Pierre), receveur métropolitain de l'enregistrement de 3° classe, est chargé des fonetions de receveur de l'enregistrement et de domaines, de conservateur de la propriété foncière et de curateur aux successions et 'biens vacants, pour compter du jour de la prestation de serment. Avant d'entrer en fonctions, M. Mattéi prêtera le serment prescrit par la loi.